L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 5 AVRIL 1893.

PETITES ANNONCES

LES personnes voulant se défaire de meubles artistiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

A VENDRE.

PIANO à vendre pour cause de départ. S'adresser à W. F., bureau de l'Abeille. 5 avril—

DEMANDES.

ON demande des ouvrières immédiatement chez Mme L. George, 220 rue Royale. 4 avril—1f

ON demande—Une bonne cuisinière; pressé, chez Auguste Royers, No 46 rue St-Pierre. 1er avril—3f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de marchandises, meubles de bureau, wagons, comptes ouverts, etc.

Romano et Guerriero vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37 637.—En vertu d'un ordre de Cour daté le 3 avril 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 15 avril 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, No 12 rue St-Pierre.

Un lot d'ail, de dattes, citrons, noix de coco, pistaches, sacs en papier et meubles de bureau. Un wagon.

Aussi un lot de comptes ouverts, conformément à la liste enregistrée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et syndic dans l'affaire ci-dessus.
4 avr—4 7 11 15

PAR LE CONSTABLE.

Succession de Mme T. Van Hallen vs. George Bradford.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 23,638.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 5me jour d'avril 1893, à midi:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
22 mars—22 30—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 22,540.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, intitulée William K. Rutland, exécuteur testamentaire, vs Mlle Emma L. Thomas, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, le VENDREDI, 14 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts que la dite défenderesse possède dans et sur la propriété ci-après décrite, à savoir: une moitié d'intérêt indivis dans une portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Genois, Tchoupitoulas, Canal et Gasquet, mesurant 319 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Genois sur 138 pieds 8 pouces de profondeur et face à chacune des rues Canal et Gasquet, sujette à tous les droits légaux revenant à F. A. Behan en raison d'un transfert de la dite propriété audit Behan, enregistré dans le C. O. Book 109 fo. 276.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 12 14

AVIS DE SUCCESSION.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35 254.—Succession de Alfred Goldthwaite.—Division "D."—Attendu que John Stiles, résidant à Louisville, Kentucky, tuteur des mineurs Leo Faulkner, Mary Elise, England et Thomas P. Goldthwaite, a demandé à cette cour l'autorisation de recevoir de l'exécuteur datif la part des dits mineurs dans la succession d'Alfred Goldthwaite, de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquoi la demande dudit pétitionnaire ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
EUG. D'HERETE,
Député Greffier.
Nouvelle Orléans, 28 mars 1893.
29 mars—29—avril 5 12 19 26

Succession de John Lex et sa femme décédée Cecelia Brunmeier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,899—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Lex, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
29 mars—29—avril 2 7

Succession de George W. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,543—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Jacob R. Wing, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
25 mars—25 2 ?—2 avril

Succession de John Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,004—Division D.—Attendu que Mme Joséphine Marie Quintana, veuve de John Wagner, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Wagner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
25mars—25 28 av2

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,746—Division "E"—J. C. Potthast vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de J. C. Potthast soit convoquée et tenue pardevant Oct. Morel, Esq., notaire public, en son bureau, en cette ville, le LUNDI, 10me jour d'avril 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer en fixant les termes et conditions de la vente de la propriété foncière rendue en cette affaire.

Nouvelle Orléans, 6 mars 1893.
[Signé] GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
15mars—3f au 10 avril

AVIS AUX CREANCIERS.

Henry E. Gautreaux vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,733—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par James Soulé, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
31 mars—31 5 8 avril

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,364—Joseph Lyons vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Joseph Lyons pour le bénéfice de ses créanciers soit acceptée par la Cour et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire public en cette ville, dans le but de nommer un syndic et voter sur la question de la décharge du défendeur, commençant le 15 avril 1893, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre la personne et les biens du dit Joseph Lyons soient suspendues, et que A. J. Cahill, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 mars 1893.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 mars—3f au 15 avril

PHARMACIE AMERICAINE

225 Canal, angle Bassin,

Face au dépôt du Spanish Fort.

Achetant de premières mains par forte lots, nous faisons nos clients profiter de l'escompte obtenu. Nous offrons entre autres:

Quinine, P. & W. l'once	40cts
Vin de Coca Mariani, importé	$1.00
Boule en caoutchouc noir de Davidson	
1re qualité, 2 pour	5cts
Graine de lin, la livre	5cts
Farine de lin, 4 livres	25cts
Sel Glauber, la livre	5cts
Finaud Eau de Quinine, par bouteille	60cts
Poudre Delicia, Moger & Gallet	1.00

Assortiment complet de Parfumerie fine importée et autre à prix très réduits.

Articles en caoutchouc, grand assortiment, à tube bon marché.

Brosses à dents, à cheveux, à habits, à bain, à ongles, chapeaux, etc.

Grand assortiment.

Prix très réduits.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 4 AVRIL—CLASSE No 179

Tirage de 4 heures P. M.

20	29	18	58	43	50	10	63	34	6	66	61	29

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 4 avril 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

J. A. Early
W. L. Cabell
[illegible signature]

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén. Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages. M. Villeré a déjà présidé à neuf de nos tirages.

Nous, banquiers soussignés ... [illegible] ... les Banquiers paieront tous les lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 11 AVRIL 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	20,000,	20,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
25 Lots de	300,	7,500
100 Lots de	200,	20,000
200 Lots de	100	20,000
300 Lots de	60,	18,000
500 Lots de	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit	$10,000
100 Lots de	$60,	6,000
100 Lots de	$40,	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit	$19,980
999 Lots de	$20,	19,980

2,434 Lots se montant à $265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que le lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance ...

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'un piano de valeur

Junius Hart vs Julia Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 38,209.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 17 avril 1893, à 10 heures 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—
Un piano.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5 avril—5 10 14 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'un café.

A. Ringgold Brousseau vs Frank Fabregas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,189—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 17 avril 1893, à 11 heures A M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local, No 20 Passage de la Bourse.

Le contenu et installations, comprenant comptoirs installations de café et meubles, ainsi que vins, liqueurs, verrerie et faïences, etc., d'après un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 avril—5 10 14 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence connue comme le No 63 rue de l'Esplanade.

Comtesse Cora A. Di Brazza Savorgnan vs Succession de Marie Labarre Chalaron et Francis J. Chalaron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,363.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 63 rue de l'Esplanade, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 155, borné par les rues Esplanade, Royale, Paix et Chartres, laquelle dite portion de terre mesure trente-trois pieds neuf pouces et dix lignes plus ou moins de face à la rue Esplanade, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent six pieds huit pouces et trois lignes: le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mars—30—avril 6 13 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante de Shérif.

Zuberbier & Behan vs. Crescent Jute Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,874.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre située dans le Troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Chartres, St-Ferdinand, Peters et Press, formant le coin sud-est des rues St-Ferdinand et Chartres, et mesurant d'après un arpentage et possession actuelle cent cinquante-six pieds, deux pouces et sept huitièmes de pouce de face à la rue de Chartres, cent cinquante-trois pieds un pouce et cinq huitièmes de pouce de face à la rue St-Ferdinand, sur les profondeurs suivantes, à savoir cent soixante pieds huit pouces et six huitièmes de pouce sur une ligne partant de la rue de Chartres et parallèle à la rue St-Ferdinand à une distance de sept pouces et de parallèle à la façade du mur du Levee Cotton Press, cent pieds de profondeur sur une ligne partant de la rue St-Ferdinand et parallèle à la rue de Chartres, et de là à un angle droit de sept pieds et cinq pouces vers la rue Peters, sur une ligne parallèle à la rue St-Ferdinand, et de là cinquante-six pieds deux pouces et trois huitièmes de pouce sur une ligne parallèle à la rue de Chartres jusqu'à l'extrémité de la première profondeur mentionnée ci-dessus, de laquelle propriété un plan d'arpentage et de mesure a été fait sur le terrain par Paul A. D'Hémécourt en personne, le 1er avril 1891, et est annexé à l'acte de vente ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et tous les privilèges y appartenant.

Ensemble avec le tout et en partie toutes les machines, bouilloires, pompes, looms, encadrements, arbres de couche, poulies, élévateur, etc., le tout constituant le matériel et installations de la dite propriété.

Aussi la propriété mobilière suivante qui sera offerte et vendue séparément de la propriété mentionnée ci-dessus:

140 balles de Jute Butts endommagées.
28 demi rouleaux de Bagging.
Des échantillons des articles ci-dessus peuvent être vus à la manufacture avant la vente.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30mars—30—avril 6 13 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une jolie maison de résidence simple en bois, à deux étages, Dans la partie supérieure du Sixième District amélioré, Terrain 61' 1" x 120', Avenue Nashville, près de l'Avenue St-Charles.

Cette maison de résidence simple, en bois, à deux étages nouvellement construite, sur l'avenue Nashville, entre la rue Hurst et l'avenue St-Charles, ayant un grand salon, salle à manger, cuisine, corridor à l'arrière et office, quatre grandes chambres à coucher, chambre de domestique, chambre à bain, gaz partout, maison parfaitement tapissée, savent pour mettre le charbon, le bois et lavoir, grillage en fer, allée Schillinger. Le terrain est grand, il mesure 61' 1" de façade, à l'avenue Nashville, sur 120' de profondeur.

Le plan en sera exposé à la Bourse.

Dans l'affaire de

Thomas H. Underwood versus Maurice A. Potthoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,168.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 12 avril 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain ou morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, et situé dans le Sixième District de cette ville carré d'îlet No 60 borné par les avenues St Charles, Nashville et les rues Arabella et Hurst. Le dit terrain est désigné par la lettre S et mesure soixante-un pieds un pouce de face à l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, conformément à un certificat d'examen et de plan attaché à l'acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire, le 22 septembre 1890.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 mars—9 16 23 30—avril 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente au risque et dépens de John M. Hyman, acquéreur précédent de la propriété ci-dessous décrite

Vente de propriété de valeur dans le sixième District.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,342.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,343.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 5 avril 1893 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terre située dans le Sixième District de cette ville (précédemment dans la ville et la paroisse Jefferson, dans cet Etat) dans cette partie communément nommée le bourg de Freeport et dans l'îlet borné par les rues Austerlitz, Constance (anciennement Live Oak), Constantinople et Laurel, laquelle dite portion de terre mesure quarante-trois pieds trois pouces et quatre lignes et demie de face à la rue Austerlitz sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et la dite portion est composée du lot numéro 16 et de la moitié du lot attenant numéro 17 sur un plan fait par William & Patton, architectes, à la date du 24 juillet 1886 et déposé pour référence à l'étude de A. Hero, Jr, notaire, comme plan No 72, connu aussi par le même numéro, sur un plan fait par A. S. Philips, voyer à la date du 18 février 1849, et déposé pour référence en l'étude de L. R. King, alors notaire dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Austerlitz, Constance, Laurel et Constantinople, désigné par la lettre B, et mesurant quarante pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du côté le plus près de la rue Laurel et une largeur dans le fond de vingt-cinq pieds six pouces et six lignes et demie et une profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance de cent vingt pieds, à angle droit vers la rue Laurel, une distance de quatorze pieds cinq pouces et une ligne et demie et ensuite une seconde profondeur de trente pieds où elle joint la ligne du fond du terrain, le tout plus ou moins en pied américain, d'après le plan de Williams & Patton, architectes et voyers, déposé en l'étude de W. I. Hodgson, encanteur, un dessin du dit plan est annexé à un acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, le 13 décembre 1887.

La deuxième propriété saisie dans l'affaire ci-dessus No 37,342.

Les deux propriétés saisies dans l'affaire ci-dessus No 37,343.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 mars—5 16 17 ... 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une barre, meubles de maison, etc.

Succession de Henry Goetz.

No 38 293—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 159 rue Commune — LUNDI, le 10 avril 1893, à 11 heures A. M., le Liberty Coffee House, No 622 rue Tchoupitoulas, coin Water, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 16 mars 1893, in re succession de Henry Goetz, Dossier No 38,293, il sera vendu, à l'encan, à savoir:

Tout le contenu du dit établissement, consistant de vins, liqueurs, comptoirs, chaises, tables, verres et du plaqué, ainsi que divers, meubles de maison, etc.

Conditions—Comptant.
19 mars—19 22 29—avril 5 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE ATTRAYANTE.

Propriété améliorée de valeur.

Propriété d'encoignure de valeur consistant en grande bâtisse en bois à deux étages, commode et substantielle avec mansarde, subdivisée en deux magasins et résidences et occupant les deux grands lots de terre coin de l'avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas, en face du Power House et l'avenue Napoléon, au pied de départ du New Orleans and Carrollton Electric Railroad Company.

Succession de Mme Letitia McMahon.

No 37,903—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 24 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Mme Letitia McMahon, Dossier No 37,903. Il sera vendu à l'encan, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 115, bornés par l'avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas, Berlin et Annonciation désignés comme lots Nos un et deux et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le dit lot No un forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et la rue Tchoupitoulas. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à deux étages, avec mansarde, subdivisée en magasin au bas et résidence en haut, avec entrée et corridor séparés. Les chambres du magasin sont spacieuses, bien éclairées, avec jolies et substantielles installations.

Les étages supérieurs contiennent plusieurs chambres bien ventilées, corridor, etc., galerie devant et derrière bonnes écuries, cuve, etc. La location est spécialement bonne pour affaires, réputé comme un des meilleurs emplacements dans le Sixième District, dans un quartier bien peuplé et s'améliorant tous les jours, les étages supérieurs peuvent être aisément loués à de très bons prix, et feraient un magnifique emplacement pour des chambres garnies ou pension privée, et elle se trouve au commencement du chemin de fer électrique de l'avenue Napoléon et chemin de fer Tchoupitoulas passe devant.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis, privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. La propriété doit être assurée et la police faite payable au porteur des billets hypothécaires pour le montant du sur la propriété. Ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des dits billets.

Actes de vente pardevant Geo C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues en 1893, en sus du prix de leurs adjudications, et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente sera requis.
20mars—26 29 av5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage et grande bâtisse pour écurie, coin des rues Piété et Urquhart.

Deux lots contigus sur la rue Urquhart.

Succession de Henry Goetz.

No 38,293—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 19 avril 1893 à midi, à la Bourse d'Encan au rez-de-chaussée, de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 16 mars 1893 dans la succession de Henry Goetz, Dossier No 38 293, il sera vendu à l'encan, à savoir—

1° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Piété, Marais (anciennement Morales) et Desiré, désignés comme lots 12 et 13 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces et 10 lignes de face à la rue Piété, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le lot No 13 forme l'encoignure des rues Piété et Urquhart. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, bâtisse pour vacherie, etc., et rapportant $10 par mois.

2° Deux lots dans le même district et îlet, adjacents aux lots décrits ci-dessus désignés comme lots 14 et 15 et mesurant, chacun, en mesure américaine, 34 pieds 7 pouces de face à la rue Urquhart sur 127 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un an et deux ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires pour avocat en cas de procès pour forcer le paiement du billet ou des billets. Les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au vendeur.

L'acquéreur devra assumer les taxes de l'année courante au-dessus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Antoine Doriocourt, notaire.
19 mars—19 22 29—5 12 19 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à la Folle Enchère.

Grand îlet de Terre dans le Premier District.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, il sera vendu, à l'encan, aux risques et frais de James Mix, l'ex-acquéreur qui n'a pas complété l'adjudication qui lui a été faite le 25 mai 1889, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Trente lots de terre formant tout ce grand îlet de terre borné par les rues Dupré, Gayoso, Banks et Baudin. Voir le plan.

Conditions—Un tiers comptant ou plus, la balance à un et deux ans de crédit, 7 pour cent d'intérêt par an ensemble avec l'hypothèque, assurance, honoraires d'avocat, clauses, etc. Taxes dues et exigibles en 1889 seront assumées par l'acquéreur au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.
15 mars—15 16 22 29—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un charmant Cottage-Résidence avec terrains spacieux,

No 395 St-Pierre, entre les rues Galvez et Miro.

Succession de Louise Corinne Déjan, veuve de Michel Victor Abat.

No 38,147—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 14 mars 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Louise Corinne Déjan, veuve de Michel Victor Abat il sera vendu à l'encan la propriété ci-après, à savoir—

Un morceau ou une portion de propriété foncière, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 27 borné par les rues St-Pierre, Orléans, Galvez et Miro étant le lot No 5 sur un plan par Louis H. Pilié, voyer, daté le 14 décembre 1844 et déposé au bureau de J. Mossy, notaire public, et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à chacune des rues St-Pierre et Orléans sur 114 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à un étage, confortablement subdivisé, toit en ardoise, grande cour, partiellement pavée avec entrée sur les deux rues St-Pierre et Orléans bon entourage et à proximité de tout le confort et char urbain devant la maison et connu comme le No 395 rue St-Pierre.

Conditions—Comptant.—Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. V. Déjan, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.
19mars—19 22 29—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le 4me ward, près de la rue Canal.

Joli cottage avec un grand terrain rue Rendon.

Beau terrain rue Rendon, près Canal.

Succession de Louis Prieur.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, le 5 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 3 mars 1893, in re succession Louis Prieur, Dossier No 38,150, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rendon, Douane, Bienville et l'avenue Hagan, désigné comme lot No 24, sur un plan de C. A. De Armas, lequel dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Rendon, sur 153 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations consistent dans un joli cottage bien bâti, bâtisses dans le fond, etc.

2° Un certain lot de terre dans le second district, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Rendon, Canal, Douane et Lopez, désigné comme lot 12 et mesurant 34 pieds 5 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur de la ligne attenant au lot No 11 de 135 pieds 5 pouces et 4 lignes, et sur la ligne du lot No 13, de 108 pieds 6 pouces et 5 lignes, et une mesure dans le fond correspondant avec la profondeur des lignes de côté de 43 pieds, 11 pouces et 5 lignes.

Conditions, comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. S. Ward, notaire. Les acquéreurs devant déposer 10 pour cent au moment de la vente, et assumer les taxes de 1893.
5 mars—5 8 15 22 29—avril 5.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Troisième District.

Un emplacement de choix pour jardin, coin Chartres et Lizardi, ayant à peu près 80x120 pieds.

Une grocerie et salon de choix, coin Dauphine et Lizardi,

Avec cinq lots de terre.

Deux terrains pour bâtir, rue Flood, près Dauphine.

Dans l'affaire de la Succession de Marie Bordes, épouse défunte de Lizier Pousch.—Dossier No 33,799.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet — MERCREDI, le 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 21 mars 1893, Dossier No 33,799 pour le compte de la succession de Marie Bordes, épouse défunte de Lizier Pousch, il sera vendu—

Un grand emplacement pour jardin.

1° Une certaine portion de terre située dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet No 117, borné par les rues Chartres, Royale, Lizardi et Gamory ou Egania, laquelle forme l'encoignure des rues Chartres et Lizardi, et mesure 78 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Lizardi, sur une profondeur et façade à la rue de Chartres de 117 pieds 7 pouces et 5 lignes, le tout plus ou moins.

Ce terrain est entouré d'une bonne barrière et est cultivé comme jardin.

Cottage, grocerie et salon.

2° Cinq certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 228 borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Lizardi et Gamory ou Egania, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, lesquels sont attenants et mesurent comme suit:

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 4 lignes. Le lot No 1 formant le coin des rues Dauphine et Lizardi. Le lot No 4 attenant au lot No 3 mesure 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 159 pieds 11 pouces et 1 ligne et demie, et 26 pieds 6 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond.

Le lot No 5 attenant aux lots Nos 1, 2 et 3 dans le fond et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Lizardi sur une profondeur de 90 pieds, le tout plus ou moins; el urbains sur le devant.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois couvert en ardoises occupé comme grocerie, salon et résidence, ayant 4 chambres ou plus, deux citernes, puits, hangars, etc. Les chars urbains devant et rapportant $18 par mois.

Deux terrains pour bâtir.

3° Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 224, bornés par les rues Flood, Dauphine, Bourgogne et Andry, désignés par les Nos 18 et 19, lesquels se touchent et mesurent chacun 31 pieds 5 pouces de face à la rue Flood sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles. Sur les dits lots sont de vieilles cabanes, rapportant un revenu nominal.

Toutes les mesures ci-dessus sont, plus ou moins, et au pied américain, d'après les plans qui peuvent être vus au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie, 10 0/0 devant être payé comptant sur les lieux et l'on devra assumer les taxes de 1893 en outre du prix d'enchère.

Les actes de vente pardevant Ernest Commagère, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
26 mars—26—2 9 16 23 26 avril

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

La désirable résidence en bois à deux étages No 311 rue Poydras entre Howard et Liberté.

SUCCESSION DE A. V. BRUNET
No 38,190—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté 15 mars 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

La désirable résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, No 311 Poydras, contenant salon de façade et salle à dîner, cuisine, ... chambre à coucher et deux appartements à coucher à dessus ... avec compartiments pour bois et charbon et salle de bain, etc.

Le lot est désigné par le No 23, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Liberté et Howard, dans le Premier District de cette ville, et mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur 120 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur. Près un marché Poydras et à proximité du centre des affaires.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT

Cottage Double en Bois, Nos 112 et 112 1/2 rue Constantinople, entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de Mme Kate H. Abern, femme de Andrew J. Stewart.

No 37,042—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs Encanteur—Bureau 177 rue Commune—Le MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 28 février 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

Le cottage double en bois bien situé Nos 112 et 112 1/2 rue Constantinople, entre les rues Camp et Chestnut, dans l'îlet entouré par les rues Marengo, Sixième district, de cette ville, retiré du trottoir avec galeries devant sur le côté et ayant quatre chambres partout, citernes hangars arrière-cours, etc.

Le lot mesure 33 pieds 1 pouce de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composé des lots No 19 et de 4 pieds du lot No 20 pris du côté qui touche au lot No 19. Dans un voisinage amélioré et à proximité de tout le confort.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.
16 mars—16 22 29—avril 15 19.

PAR ALBERT PAUL.

Pour Effectuer un Partage. Bon Placement.

LE joli cottage simple, et grande bâtisse en bois y attenant, connu par le No 159 rue Galvez près Dumaine, situés sur deux terrains, entrée pour wagon, écurie dans le fond, bon voisinage, à proximité des chemins de fer, et rapportant $23 par mois. Il sera vendu à l'encan, MERCREDI, 12 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, où est exposé le plan.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêt et les clauses usuelles. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théo Buisson, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent à la vente.
ALBERT PAUL, Encanteur.
26 mars—26—av 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur, améliorée, dans le deuxième District, près du Marché Français.

Le nouveau magasin et la nouvelle résidence non finis, à deux étages, No 18 rue des Ursulines entre Chartres et Decatur.

Succession de Aristide Balestracci.

No. 37,827—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL encanteur.—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI 5 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er mars 1893, dans l'affaire de la succession de Aristide Balestracci (ou Balastracci), Dossier No 37,827; il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Chartres, Decatur et St-Philippe, désigné par le No 9 et mesurant 27 pieds de face à la rue des Ursulines sur 47 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent la nouvelle résidence en briques à deux étages (non finie) connue comme le No 18 rue des Ursulines, subdivisée en magasin et résidence mentionnée ci-dessus.

Le site est particulièrement avantageux pour les affaires dans une des meilleures localités et à proximité du Marché Français, une ligne de chars urbains passant devant, près des gares de chemins de fer et des débarcadères de steamboats, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles. Les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au vendeur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant O. Morel, notaire public. Taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur au-dessus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
5 mars—5 8 15 22 29 avril 5

John P. Brady vs Marseillit Victor.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 23,663—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 11 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un cheval brun foncé.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
1er avril—1er 6 11

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante
—DE—
PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Maison de résidence à deux étages, Cottages doubles, maisons à louer et terrains propres à y bâtir.

—DANS LES—

Premier, Quatrième et Sixième Districts.

Avenue Jackson, rues Philippe, Brainard, Camp et autres.

Propriétés donnant de bons revenus, et douze terrains formant toute la façade rue Valence entre Baronne et Dryades.

Dans une partie choisie du Sixième District, près de l'Avenue Napoléon.

Vente en partage.

A l'encan. A longues échéances.

Succession de Henry T. Vennard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,975—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans et signé dans la susdite affaire le 7 mars 1893, et d'un jugement subséquent rendu et signé dans la même affaire, le 15 mars 1893, à l'encan, il sera vendu les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le No 6 du carré No 17, borné par les rues Laurel, Constance, Jackson et Philippe, mesurant 32 pieds 2 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, selon un plan annexé à un acte passé pardevant Carlisle Pollock, ancien notaire de cette ville, le 15 janvier 1852.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent la maison de résidence à deux étages, No 136 rue Jackson; est à distance de la rue, a une galerie devant, corridor au premier étage et au rez-de-chaussée, salons à arche, salle à manger, de nombreuses chambres à coucher, gaz, cour pavée, grillage en fer devant. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans le carré désigné par le No 14 sur le premier plan de la banlieue Lafayette, dressé par J. Pilié, voyer, et borné par les rues Jackson, Annunciation, Laurel et Josephine, et mesure environ 37 pieds 9 pouces de façade rue Jackson, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent le cottage double portant les Nos 135 et 135 1/2 rue Jackson. Il y a 4 chambres de chaque côté. La propriété est dans un voisinage bien amélioré et près de tous les agréments.

3° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Josephine, Laurel et Annunciation, et mesure 29 pieds 1 pouce 1/2 ligne de façade rue Jackson, sur 93 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent la maison de résidence en bois à deux étages portant le No 137 rue Jackson. Il y a en haut et en bas corridor, 8 chambres, gaz, etc. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

4° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Jackson, Josephine, Laurel et Annunciation, mesurant 29 pieds 1 pouce et 1/2 ligne de façade rue Jackson, sur 63 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la maison de résidence à deux étages, portant le No 139 de la rue Jackson. Il y a corridor en haut et en bas, 8 chambres à coucher, gaz, etc. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

5° Un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Constance, Laurel et Philippe mesurant 36 pieds, 6 pouces de façade rue Jackson sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, lequel terrain est formé du terrain No 2 mesurant 31 pieds 6 pouces de façade rue Jackson sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et de cette partie du terrain No 3 mesurant 5 pieds, à prendre du côté le plus proche du terrain No 2, de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 146 et 146 1/2 rue Jackson. Il y a une galerie devant et 6 chambres de chaque côté. Loué $32 par an.

6° Deux certaines améliorations ... avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Jackson Philippe, Annunciation et Chippewa désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan dressé par ... annexé à un acte passé pardevant J. B. Marks ancien notaire ... dans l'étude de S. Magner ancien notaire ...

Le terrain No 1 forme le coin des rues Annunciation et Jackson et mesure 33 pieds de façade rue Jackson ... sur 127 pieds ... de profondeur et ...

Le terrain No 2 est contigu au terrain No 1, et mesure 30 pieds, 9 pouces, ... lignes de profondeur, entre lignes parallèles ... améliorations.

Les améliorations du terrain No 1 consistent du cottage en bois ayant 6 chambres et formant le coin des rues Jackson et Annunciation. Loué pour de $320 par an.

7° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ancien faubourg Lafayette, dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, First, Laurel et Annunciation, et désigné par le No 12 sur le plan original dudit faubourg ... sur la rue No 786 ... plan fait par H. Grant, arpenteur, en date du 2 février 1844 et déposé au bureau de S R. Henry, ancien notaire pour la paroisse Jefferson.

Le dit lot mesure 29 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage à double corps de logis connu comme les Nos 130 et 130 1/2 rue Philip, le cottage est en retraite de la rue et a 5 chambres de chaque côté.

8° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, First, Laurel et Annunciation, et numéroté 71 sur le plan de l'ancien faubourg Lafayette ... désigné par le No 237 sur un plan ... fait par Hugh Grant, en date du 2 février 1844, déposé dans l'étude de S. R. Kenny, ancien notaire. Ledit lot mesure 29 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Philip, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage connu comme le No 132 rue Philip contenant 4 chambres.

9° Une certaine portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet de forme triangulaire formé par les rues Camp, St Mary et New Camp. La dite portion de terre mesure 33 pieds 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 120 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St-Mary, et 1 5 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale courant jusqu'à la rue du Camp, où le terrain a 27 pieds 1 pouce 6 lignes de face, le tout conformément au plan fait par Pilié et Depouilly, architectes le 29 janvier 1867, et annexé à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 13 septembre 1867.

Les améliorations de la dite portion de terre consistent en une maison en briques à deux étages formant le coin des rues, ayant vestibule (hall) en haut et en bas, quelques chambres et un petit édifice de façade à deux étages, coin New Camp et St Mary. Le voisinage est excellent, bien bâti et offre tous les avantages désirables.

10° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par Washington avenue et les rues Fourth, Laurel et Annunciation, désigné comme lot No 10. Le dit lot mesure 29 pieds de face à Washington Avenue, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et conformément à un plan fait par S. T. Thompson ancien arpenteur, à la date du 1er juin 1857 et annexé à un acte de vente de Mme E. Heckle à Mme C. Smith passé pardevant R. J. Ker, notaire, le 13 avril 1859.

Le dit lot mesure 29 pieds 1 pouce 1 ligne de face à Washington avenue sur 111 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations du dit lot de terre consistent de la maison à deux étages contenant quelque 6 chambres et connue comme No 90 Washington avenue.

11° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Brainard, Baronne, Philip et Jackson, désigné par la lettre B, sur une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à et faisant partie de l'acte d'acquisition de H. T. Vennard, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 32 pieds 3 1/2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre ligne parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 67 et 69 rue Brainard, avec galerie devant, 7 chambres de chaque côté, gaz etc. rapportant $360 de loyer par an.

12° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Brainard, Baronne, Jackson et Philip, désigné par la lettre A, sur une esquisse par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 22 août 1867 et annexé à l'acte passé pardevant James Fahey, notaire public, entre W. C. Wilson et H. T. Vennard, le 11 décembre 1876 et mesurant d'après la dite esquisse 32 pieds 3 1/2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 71 et 73 rue Brainard, ayant galerie devant, 5 chambres de chaque côté gaz, etc. Rapportant $24 par mois.

13° Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annunciation, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Delachaise, la même largeur au fond, sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, et forme partie du lot No 24, sur un plan dressé par W. L. Thompson, voyer, le 27 janvier 1848, déposé comme plan No 13, au bureau de J. R. Beard, ex notaire public en cette ville.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent une bâtisse à deux étages ayant 6 chambres, toit en ardoises, etc.

14° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 41, borné par les rues Nouvelle Levée, Robin, Race et Tchoupitoulas, sur une esquisse faite par A. de Armas, voyer, le 6 décembre 1880 et annexée à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 11 avril 1881.

Le dit lot est désigné par la lettre E et est pris à une distance de 99 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Levée et Robin, et mesure 38 pieds 6 pouces de face à la rue Robin, 99 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Nouvelle Levée, et contigu au fond des lots A. B. C de la dite esquisse, 89 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Tchoupitoulas et adjacent au lot F, et 38 pieds 6 pouces de largeur au fond, le dit lot E étant composé des parties des lots primitifs Nos 6, 1, 2, 3 partie du triangle A et le tout du lot primitif No 5.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent la maison à double corps de logis en briques connue comme les Nos 38 et 40 rue Robin ...

bis, ayant 4 chambres de chaque côté, cuisine en ardoise, etc.

15° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Magnolia, Euphrosine et Clara, désignés par les Nos 5, 6 et 22 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 1er ou le 31 mars 1859 et déposé au bureau de E. Bouny, ex-notaire public. Les dits lots Nos 5 et 6 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 24 pieds 2 lignes de face à la rue Calliope sur 101 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, en mesure américaine. Les améliorations sur les dits lots comprennent la bâtisse en bois ayant 4 chambres et connue comme le No 430 rue Calliope. Est louée jusqu'au 30 septembre 1893.

Le lot No 22 mesure 29 pieds de face à la rue Magnolia, sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus sont situées dans un voisinage agréable, d'accès facile aux affaires à cause de plusieurs lignes de chars urbains et adjacents aux marchés, aux églises et aux écoles, et sont toujours occupées par des locataires qui paient. Ces propriétés sont vendues sujettes aux conditions de baux ou loyers qui seront annoncés au moment de la vente, ou antérieurement, sur application au bureau de l'encanteur.

16° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St David, St-André, Deuxième et Troisième, désignés comme lots Nos 20 et 21. Les dits lots mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 21 forme l'encoignure des rues Deuxième et St-David.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-David, St-André, Deuxième et Troisième mesurant 15 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles étant composé d'un des lots 18 et 19 du dit îlet et étant le plus rapproché de la rue St-David.

Les améliorations sur la propriété décrite ci-dessus comprennent 3 bâtisses à un étage.

17° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Calais, Valence, Baronne et Dryades et désignés comme lots 1, 2 et des lots 15 à 24 inclusivement sur un plan du dit îlet dressé par C. A. Hedin, voyer, daté le 15 mai 1852. Les lots Nos 1, 22, 23 et 24 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Valence sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Valence et Baronne.

Les lots 20 et 21 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Valence, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 16, 17, 18 et 19 sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Valence et Dryades. Le lot No 15 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 2 mesure 30 pieds de face à la rue Baronne, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ces beaux lots se sont situés qu'à une petite distance des avenues St-Charles et Napoléon, près de la ligne des chars électriques, dans une partie du sixième district, qui s'améliore et augmente rapidement.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la partie de crédit sera représentée par des billets payables à un, deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses de garantie usuelles.

Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1893 au-dessus du prix d'adjudication et déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jno J. Ward, notaire.
22 mars—22 29—5 12 19 26 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE
—DE—
PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES
—ET—
TERRAINS DE VALEUR,
—DANS LES—
Premier et Quatrième Districts.

No 199 rue Terpsichore, entre Prytanée et Coliseé, et Trois terrains rue Première.

A l'encan. A crédit.

Succession de Thomas W. Bothick.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.—No 37,641.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 23 mars 1893, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Coliseé, Prytanée et Melpomène désigné comme lot No 2, sur un plan annexé à un acte passé devant J. B. Marks ancien notaire en date du 1840, et mesurant conformément au dit plan 24 pieds 4 pouces de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages connue par le No 199 rue Terpsichore, ayant une galerie de façade, corridor, salon, salle à manger, quatre chambres et cuisine, etc. La maison est retirée de la rue, et la cour est pavée, faisant face à la Place Parkgarson, près de tous les avantages et accessible à plusieurs chemins de fer.

2° Trois certains lots de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues First, Philip, St Patrick et St-David, désignés par les Nos 7, 8 et 9, d'après un plan de C. C. de Lisle en date du 3 novembre 1858 déposé en l'étude de F. G. Wells, ancien notaire. Selon le dit plan, les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue First sur une profondeur de 91 pieds 2 pouces. Trottoirs en bois en face, situés près du marché et des lignes de chars urbains.

Conditions de la vente — Comptant: les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes dus et exigibles pour la présente année de 1893, en sus du montant de l'adjudication, et déposer comptant dix pour cent du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Wm. M. Gurley, notaire.
1er avril—1 5 12 19 26—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes-Courants, Meubles de maison, Miroir, Rideaux de dentelles

Montre en or avec chaîne, Boutons en diamants.

Assortiment de Salon et de Chambre à coucher.

Tapis, Peintures à l'huile, Corniches, Cheval et Buggy, etc., etc.

A l'encan.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JNO H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—JEUDI, 13 avril 1893, à 11 heures A. M. au local No 271 rue Camp, entre Delord et Calliope en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans la susdite affaire, le 23 mars 1893, il sera vendu à l'encan—

Les effets mobiliers et le contenu de la résidence No 291 rue Camp consistant en partie d'assortiments de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, aussi, un lot de comptes courants. Le tout d'après un inventaire enregistré en cour, dont une copie peut être vue au bureau de l'encanteur.

Conditions de la vente.—Comptant avant livraison.
31 mars—31—avril 5 9 13

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEILLEUR EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET COIN
—AU—
MARCHÉ TRÊME.

206 rue Orléans, Coin Robertson.

A L'ENCAN.

Succession de Azémar Lanabère.

No 38,187.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 12 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 8 mars 1893, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Villeré et Robertson, formant le coin des rues Orléans et Robertson et ayant, au pied américain, 28 pieds 5 pouces de face à la rue Orléans sur une profondeur et façade à la rue Robertson de 57 pieds 2 pouces et 7 lignes. Les améliorations consistent d'un magasin et résidence en briques à deux étages, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, ayant au rez-de-chaussée, magasin, salle à manger, cuisine, chambre dans le fond, cour, citerne, hydrant et en haut, six chambres à coucher, chambre à bain, eau et gaz en haut et en bas. Grande galerie sur les rues Orléans et Robertson, etc. Ayant toutes les commodités d'une résidence à l'étage supérieur avec un magasin et emplacement d'affaires désirable en bas.

Conditions.—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un an de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite, le transfert de l'assurance et toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1893 en outre du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant J. Henry Forcelle, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 mars—8 15 22 29—5 avril à date

PAR D. E. MORPHY.

Vente par paquets de 200 caisses de ferblanterie pressée.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.—Il sera vendu, JEUDI, le 6 avril 1893, à midi, au magasin No 86 rue Magasin.

200 paquets assortis de ferblanterie pressée consistant d'un assortiment général.

Conditions—Comptant.
3 avril—3f

WANTED—Gentleman or Lady to travel; no preference where qualifications equal; salary, $750 and traveling expenses. Position permanent. Railway fare paid here if engaged. Enclose reference and self addressed stamped envelope. General Manager, Lock Drawer P, Chicago, Ill.
15 mars—15f F2

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidences de Choix
—ET—
TERRAINS

Dans les Premier et Troisième Districts.

Elégante résidence à deux étages, No 389 Avenue Esplanade, coin Rocheblave, avec jolis terrains.

La maison à deux étages, Nos 303 et 305 Avenue Esplanade, entre Prieur et Johnson.

La résidence à deux étages No 313 Avenue Esplanade,

—FORMANT—

L'encoignure Nord-Ouest de la rue Johnson.

Et deux terrains de choix, touchant la propriété ci-dessus, sur l'Avenue Esplanade entre les rues Johnson et Galvez.

Deux grands terrains sur la rue Johnson, entre les rues Esplanade et Kerlerec.

L'îlet de terre borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Onzaga et Abadie.

Une portion de terre formant l'encoignure sud-ouest des rues Rocheblave et Onzaga.

Et six lots de terre coin des rues Gasquet et Anthony.

A L'ENCAN A CREDIT.

Succession de Pierre Lanaux.

No 36,663—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JNO H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 7 mars 1893, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique la liste suivante des propriétés de valeur, à savoir:

1° L'élégante résidence à deux étages, No 389 Avenue Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Bayou Road, Rocheblave et Dorgenois. La maison est retirée de la rue, ayant une barrière de face et côté en fer, banquette et allée Schillinger, ayant corridors salons doubles, salle à manger et librairie, dessus de cheminées en marbre dans toute la maison, cuisine avec un splendide range, office, écurie, hangar, etc. Trois grandes chambres à coucher au premier, 2 salons (sitting rooms) 2 chambres à bain avec eau chaude et froide.

Le terrain est composé de trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 et mesurent chaque 31 pieds 8 pouces de face à l'Avenue Esplanade 32 pieds et 3 lignes de face au Chemin du Bayou par les profondeurs suivantes. Le lot No 1 formant le coin de l'Avenue Esplanade et de la rue Rocheblave et des rues Rocheblave et du Chemin du Bayou, 105 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur et de face sur la dite rue Rocheblave et 113 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 2. Le lot No 2 mesure 113 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 1, et 121 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 3. Le lot No 3 a 121 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 2, et 128 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 4.

Une carte de l'encanteur sera requise pour visiter. La possession de la résidence ci-dessus est réservée jusqu'au 1er juin 1893.

2° La résidence à deux étages No 303 avenue Esplanade, dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade et les rues Kerlerec, Prieur et Johnson, le lot mesure à peu près 29 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Esplanade, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

La maison a un corridor au premier et au rez-de-chaussée, galeries de face et de derrière, salon double, salle à manger, 4 chambres à coucher, chambre de domestique, 3 chambres à coucher, chambre à bain, hangar, etc. La cour est toute pavée, barrière en fer de face. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

3° La résidence à deux étages, No 313 avenue Esplanade, coin Johnson dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, les rues Kerlerec, Galvez et Johnson, le lot mesure à peu près 60 pieds de face à l'avenue Esplanade, sur une profondeur de 123 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Johnson.

La résidence est retirée de la rue ayant corridor, galerie de face et de côté, un salon double, salle à manger, deux à l'anglaise, cuisine, office, 4 chambres à coucher dans la maison principale, 2 chambres sur la galerie, chambres à bain, domestiques, chambre à lavage, hangar, etc., situés dans la partie agréable de l'avenue Esplanade, dans un des plus beaux quartiers et près du chemin de fer. Louée.

5° Deux terrains de choix touchant la propriété ci-dessus, situés dans le même îlet borné par l'Avenue Esplanade, les rues Kerlerec, Johnson et Galvez, mesurant chacun 30 pieds de face à l'Avenue Esplanade sur une profondeur de 133 pieds 3 pouces et 2 lignes, terrains entourés, ayant une banquette en pierre de taille devant. C'est une splendide situation pour bâtir dans un voisinage choisi.

6° Deux terrains sur la rue Johnson dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade et les rues Johnson, Galvez et Kerlerec, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 120 pieds. Un site désirable pour deux cottages doubles dans un voisinage bien amélioré et à peu près à une demi-îlet de l'avenue Esplanade.

7° Un certain îlet de terre dans le Troisième district de cette ville, désigné comme lot No 33 sur un plan dressé par Louis Bringier voyer et déposé en l'étude d'Octave De Armas ancien notaire de cette ville et conformément au dit plan le dit îlet mesure respectivement 400 pieds 6 pouces sur les rues Abadie et Onzaga et 313 pieds 6 pouces sur les rues Dorgenois et Rocheblave et subdivisé en 28 lots numérotés 1 à 28 inclusivement et mesurant comme suit:

Les lots Nos 1 à 9 inclusivement se touchent et mesurent chacun 37 pieds de face à la rue Rocheblave, sur 130 pieds de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rocheblave et Onzaga, le lot No 9 forme l'encoignure des rues Rocheblave et Abadie. Les lots Nos 10 à 14 inclusivement se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Abadie, sur 147 pieds 9 pouces de profondeur. Les lots Nos 15 et 23 inclusivement se touchent et mesurent chacun 32 pieds 10 pouces de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 120 pieds. Le lot No 15 forme l'encoignure des rues Dorgenois et Abadie, et le lot No 23 forme l'encoignure des rues Dorgenois et Onzaga. Les lots Nos 24 à 28 inclusivement se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Onzaga, sur une profondeur de 147 pieds 9 pouces. Voir le plan exhibé à la Bourse pour les subdivisions.

8° Six lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Onzaga, Dorgenois et Lapeyrouse, désignés par les lots A, B, C, D, E et F, et mesurent comme suit:

Les lots A, B, C, D et E se touchent et mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 120 pieds. Le lot E forme l'encoignure des rues Rocheblave et Onzaga. Le lot F mesure 32 pieds de face à la rue Onzaga sur une profondeur de 147 pieds.

9° Six lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Broadway et Anthony, les dits lots sont désignés par les numéros 12, 13, 14, 15, 16 et 17, et mesurent comme suit:

Les terrains de 13 à 17 inclusivement, mesurent 31 pieds 11 pouces, 5 lignes de façade rue Gasquet, sur 127 pieds, 10 pouces et 6 lignes de profondeur, en lignes parallèles.

Le terrain No 13 forme le coin des rues Gasquet et Anthony. Le terrain No 12 mesure 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de façade rue Anthony, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant et le reste à un ou à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, divisé en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, privilège portant pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur assurera les améliorations pour la somme à crédit et transférera les polices d'assurances; l'acte de vente renfermant la clause de non aliénation et de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes autres clauses usuelles. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1893, en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de dix pour cent comptant du prix de la vente au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Chas. T. Soniat, notaire.
11mars—11 15 22 29 av5 12 19

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Veuve Pierre Ader, née Dougherty.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,165.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune.—MERCREDI, 5 avril 1893 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 3 mars 1893.

Un lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 5, maintenant assessé comme lot No 18, dans l'îlet No 340, borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Broad et Dorgenois mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 100 pieds plus ou moins.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Wm Ardill, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 mars—5 8 15 22 29—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Cinquième District.

Succession de Peter Llulla.

No 37,864—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau: No 155 rue Commune, MERCREDI 5 avril 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 février 1893.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Madison, Newton, Decatur et Monroe, mesurant 39 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Madison sur une profondeur de 83 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les améliorations sont connues par le No 76 rue Madison.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant G. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 mars—5 8 15 22 29—avril 5

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre faites selon les règles de la science et de l'art moderne.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à double corps de logis en bois, à deux étages,

Donnant un bon revenu, avec un terrain vague qui y touche

Rue Melpomène, entre Prytania et Avenue St-Charles.

Succession de Mme M. J. Lange.

No 30,622—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

MERCREDI, 5 AVRIL.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet, MERCREDI, 5 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 février 1893, il sera vendu aux enchères publiques—

Deux lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui s'y rattachent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Prytania et Terpsichore, dont l'un désigné par la lettre D sur un dessin fait par J. A. D'Hémécourt, arpenteur, en date du 10 septembre 1871, selon ce dessin, le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée commune de trois pieds de largeur qui le sépare du lot C, et se dirigeant jusqu'au fond du dit lot à une distance de 110 pieds entre lignes parallèles pour l'usage commun des lots C et D. L'autre lot touche au précédent ci-dessus décrit et est désigné par le No 7 sur un plan fait par ledit D'Hémécourt, arpenteur, en date du 25 octobre 1871, selon ce plan, ledit lot mesure 37 pieds 4 lignes de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 103 pieds 10 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, avec tous les droits à la bande de terrain de 25 pieds de face au dit lot. Les améliorations consistent en une résidence à double corps de logis en bois à deux étages, Nos 132 et 134 rue Melpomène. Le No 132 se compose de deux salons avec arche, double salle à manger, cuisine, office, 4 chambres à coucher, chambre à bain avec une allée sur le côté. Le No 134 renferme 3 chambres, cuisine au rez-de-chaussée, 3 chambres à coucher, salle à bain au 1er étage avec l'usage en commun d'une allée de 3 pieds de largeur.

Conditions. Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, ou au gré de l'acquéreur, dont partie, s'il y a balance à crédit, en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente contiendra toutes les clauses de garantie ordinaires telles que le gage et le privilège du vendeur sur la propriété vendue, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, en cas de procès. La propriété devra rester assurée et la police transférée. Les taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur. Dix pour cent devront être payés comptant au moment de l'adjudication pour lier l'acheteur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. O. Hart, notaire.
1er mars—1 8 15 22 29—avril 5

PAR JAS P. GUINAULT.

Vente pour cause de changement d'affaires.

Vacherie de Simon Mattie.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—MERCREDI, 5 avril 1893 il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Victor et Calhoun, près du parc Audubon—

23 vaches laitières plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler, 1 taureau, 3 chevaux, une charrette à lait, 1 ditto à provisions; les ustensiles, bidons et tous les ustensiles de la vacherie.

Le ... sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
1er avril—

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT

Trois Cottages Simples en Bois,

—SUR LA RUE—

Douane, entre Broad et White

Dans le 2ème District, qui Augmente Rapidement.

Succession de Bernard Lacoste.

3—116—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, le 3 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 mars 1893, dans le compte de la succession ci-dessus, à l'enchère publique il sera vendu—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Broad et White, et désignés sur un plan par les Nos 21, 22 et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Douane sur 134 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur. Les améliorations consistent en trois jolis cottages simples en bois ayant chacun 2 chambres et cuisine, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans avec intérêt à raison de 7 pour cent par an, assurance, etc. et avec toutes les autres clauses de garantie usuelles. Les taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur, dix pour cent exigés au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley notaire public.
1er—1 5 12 19 26 mai 3

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bonne opportunité pour location rémunératrice dans le Deuxième District. Le joli cottage résidence, avec entrée pour voiture, No 40 rue Marais, et le cottage à deux corps de logis, rapportant de bons loyers, Nos 358 et 358 1/2 rue St-Louis.

Succession de Veuve A. K. Steenken.

No 37 986—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 12 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C en date du 6 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Veuve A. K. Steenken, dossier No 37,986. Il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes, avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Conti, Prieur et Johnson, désigné comme lot No 5 de l'îlet No—sur un plan de A. D'Hémécourt voyer, le 16 juillet 1853 et déposé à l'étude de P. C. Cuvillier, notaire, en date du 10 octobre 1853, le dit lot de terre mesure 27 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 104 pieds 8 pouces.

Les améliorations consistent en un joli cottage bien bâti avec mansarde et deux corps de logis connu comme les Nos 358 et 358 1/2 rue St-Louis, avec une bonne cuisine, bâtisse dans le fond, ayant deux chambres de chaque côté, cave de chaque côté, hangar dans le fond, bon voisinage, à proximité des marchés, écoles de l'église et l'école German Lutheran, rapportant $10 par mois chaque côté, ayant toujours de bons locataires.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou en fait partie, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Douane, Marais, Tremé et Bienville, désigné comme lot No 12 du carré d'îlet No 26 et mesurant (au pied américain) 30 pieds 5 1/2 pouces de façade rue des Marais, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes, et 30 pieds, 7 pouces et 3 1/4 lignes de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent l'agréable cottage-home centralement situé (avec façade en briques) portant le No municipal 40, et ayant 5 chambres confortables avec galerie latérale, bâtisse de cuisine ayant 2 chambres, auvent en arrière, citerne, etc., grande entrée pour voiture sur le côté, terrain profond et situé dans un voisinage convenable, rendant un loyer de $75 par mois, mais susceptible de rapporter davantage.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à un crédit de un et deux ans, en sommes égales représentées par des billets des acquéreurs de la date de l'adjudication, et payable à leurs propres ordres, et souscrits par eux, endossés, et portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement, et garantis par l'en du vendeur et hypothèque conventionnelle sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses de sécurité usuelles, transfert des polices d'assurance et des détenteurs des billets hypothécaires, la clause de non aliénation cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement des dits billets à leur maturité, etc. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1893 en sus du prix d'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant E. Bouny, notaire. Les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
8 mars—8 15 22 29—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon Coin pour les Affaires.

Ce terrain de valeur sur lequel s'élève une bâtisse en bois.

Au Coin des rues Poydras et Bertrand.

Succession de Mme Evelina Van Buren.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau rue de la Commune, 159.—MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 14 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Mme Evelina Van Buren, dossier No 38,059, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain terrain ou morceau de terre dans le Premier district de cette ville, désigné par le No 7 dans le carré d'îlet borné par les rues Bertrand, Lafayette, (anciennement Hevia) Poydras et Bolivar. Ledit terrain forme l'angle des rues Poydras et Bertrand, et mesure 26 pieds 6 pouces de façade rue Poydras, sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et de façade rue Bertrand. Le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant Jean Agaisse, notaire. Les améliorations comprennent une jolie bâtisse en bois, située dans un endroit particulièrement désirable pour une exploitation commerciale, dans un quartier populeux.

Conditions—Comptant.—L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication.
19mars—19 22 29—avril 5 12 19

L'Abeille de [...]
Bureaux [...]
NOUVE[...]
MERCRE[...]

CHEMI[...]

Service [...] Train [...] City et de [...] Vicksburg [...] Baton Rouge [...]

ILLINOIS [...]

Chemin de [...]

[...] Trains El[...] Ecla[...]

Bureau d[...]

THE NEW[...] (L'Abeille[...])

A Daily New[...] By Mail [...]

FEU[...]

TU[...]

GEORG[...]

Elle n'avait [...] ta't en poche [...] Et elle répo[...] —Que vais [...] Chaque fois [...] sée, sa plainte [...] La malheur[...] nuit bebout, à [...] elle avait pu [...] faire un endr[...] trouvait bien [...] sait, où elle [...] rangé sa vie [...] Le calme [...] moins un [...] Il trouvera[...] Elle n'avait [...] Alors, [...] fallait dès à [...] Ses yeux [...] rétant tour à [...] un antre. Devrait elle [...] Mais si elle [...] blait cet [...] qui n'y fussent [...] trouvé des [...] en pauvreté, chosser les [...]